

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
JEUDI 7 DECEMBRE 2023
Ecole de musique de Haute-Tarentaise

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 15

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7

Le 7 décembre 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de l'école de musique de Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Franck MALESCOUR

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Nicolas MORIN

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Thierry GAIDE donne pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD

Alain EMPRIN donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2023-155

**MOTION DE SOUTIEN A LA COMMUNE DE VAL D'ISERE POUR
L'ORGANISATION D'EPREUVES DE SKI AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE
2030**

L'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, Bourg Saint Maurice Les Arcs, Sées, La Rosière Montvalezan, Sainte Foy Tarentaise, Tignes, Les Chapelles et Villaroger, apporte son total et fort soutien à la commune de Val d'Isère pour que soient organisées sur son domaine skiable des épreuves de ski des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030.

La commune de Val d'Isère est le pilier historique des activités de sports d'hiver dans les Alpes françaises et porte dans ses gènes un grand esprit de compétition qui s'exprime à chaque début de saison, lors du Criterium de la Première Neige. Cet esprit de compétition est partagé par les visiteurs de Val d'Isère qui viennent du monde entier pour une vraie pratique du ski et de l'activité outdoor, en rupture avec une expérience passive de la montagne.

Telles sont les raisons pour lesquelles ce soutien est sans nuance. A date, l'oubli de Val d'Isère constitue un affront à notre mémoire collective, et ignore la capacité de Val d'Isère et des communes voisines à organiser les Jeux Olympiques 2030 avec rigueur et exigence, à la hauteur de l'évènement.

Toutes les communes appellent les instances responsables à « revoir leur copie » et à répartir les évènements sportifs avec une plus grande clairvoyance.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **SOUTIENT pleinement** la commune de Val d'Isère, pour l'organisation d'épreuves de ski, aux Jeux Olympiques d'hiver de 2030.

Yannick AMET

Président

